

F I P P
Société Anonyme au capital de 15 000 000 €
55, rue de Pierre Charron - 75008 Paris
542 047 212 RCS PARIS
Tél : 01 56 52 45 00

Paris, le 10 juin 2024

Communiqué sur la tenue de l'Assemblée Générale Mixte, sur la politique de rémunération de la société et sur le changement du Président Directeur Général lors du conseil d'administration du 27 juin 2023.

L'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires de la société F I P P, s'est tenue le vendredi 7 Juin 2024 à 9h38, au siège social du Groupe.

En l'absence de Monsieur Jean FOURNIER, l'assemblée a désigné Monsieur Ludovic DAUPHIN, Administrateur et Directeur Général Délégué comme Président de séance.

Les actionnaires ont également désigné en qualité de scrutateurs la société RODRA INVESTISSEMENTS S.C.S représentée par Madame Florence SOUCEMARIANADIN et Monsieur Henri ODUNLAMI.

Madame Soliath ALABI, responsable juridique, a assuré les fonctions de secrétaire de séance.

Tout actionnaire avait le droit de participer à l'Assemblée Générale, soit en votant par correspondance à l'aide du formulaire de vote, ou soit en donnant pouvoir au Président ou à un tiers de son choix ou soit en étant présent le jour de l'Assemblée. 1 actionnaire a donné procuration, 1 actionnaire a voté par correspondance et 2 actionnaires étaient présents. Les 4 actionnaires ayant voté représentaient 49 985 044 actions, soit 40,81 % du capital et des droits de vote. Les résolutions ont été adoptées à la majorité des voix exprimées.

Pour rappel, lors de l'assemblée du 27 juin 2023, les actionnaires ont nommé Monsieur Jean FOURNIER en qualité d'administrateur pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Lors du Conseil d'Administration du 27 juin 2023, les administrateurs ont nommé Monsieur Jean FOURNIER, Président Directeur Général en remplacement de Monsieur Richard LONSDALE-HANDS dont le mandat d'administrateur n'a pas été renouvelé lors de l'assemblée du 27 juin 2023.

Le Conseil d'Administration du 27 juin 2023 a également nommé Monsieur Ludovic DAUPHIN en qualité de Directeur Général Délégué pour toute la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

L'Assemblée Générale du 7 juin 2024 a exprimé un vote favorable sur la rémunération du Président Directeur Général et du Directeur Général Délégué versée au cours ou attribuée au titre de l'exercice 2023.

Ce vote concerne la rémunération perçue par Monsieur Richard LONSDALE-HANDS du 1^{er} Janvier 2023 au 26 juin 2023 et celle perçue par Monsieur Jean FOURNIER du 27 juin 2023 au 31 décembre 2023.

L'Assemblée Générale a également exprimé un vote favorable sur la rémunération des mandataires sociaux figurant dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise et a statué sur la politique de rémunération des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2024.

La neuvième résolution relative à la politique de rémunération des mandataires sociaux, au titre de l'exercice 2024, conformément à l'article L.22-10-8 II du Code de commerce a été approuvée à la majorité des voix des actionnaires présents, représentés : 49 984 379 voix pour, 0 voix contre, 665 abstentions.

La dixième résolution relative à la politique de rémunération du Président Directeur Général, au titre de l'exercice 2024, conformément à l'article L.22-10-8 II du Code de commerce a été approuvée à la majorité des voix des actionnaires présents, représentés : 49 984 379 voix pour, 0 voix contre, 665 abstentions.

La onzième résolution relative à la politique de rémunération du Directeur Général Délégué, au titre de l'exercice 2024, conformément à l'article L.22-10-8 II du Code de commerce a été approuvée à la majorité des voix des actionnaires présents, représentés : 49 984 379 voix pour, 0 voix contre, 665 abstentions.